

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[152\\_Correspondances : 1834-1860](#)[Item](#)[Alger, le 24 septembre 1836, le maréchal Clauzel à François Guizot](#)

## Alger, le 24 septembre 1836, le maréchal Clauzel à François Guizot

**Auteurs : Clauzel, Bertrand (1772-1842)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les mots clés

[France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère de l'instruction publique \(France\)](#), [Politique \(Algérie\)](#)

### Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

### Présentation

Date1836-09-24

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

### Information générales

LangueFrançais

Cote1, AN : 163 MI 42 AP 152 Papiers Guizot Bobine Opérateur 24

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

### Citer cette page

Clauzel, Bertrand (1772-1842), Alger, le 24 septembre 1836, le maréchal Clauzel à François Guizot, 1836-09-24.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 01/04/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6118>

## Informations éditoriales

Destinataire Guizot, François (1787-1874)

Lieu de destination Paris (France)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Alger (Algérie)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 22/02/2024 Dernière modification le 20/03/2024

---

Paris le 26 Septembre 1841

N° 222

Confidentielle

Monsieur le Ministre,

Vous avez convenu et publiquement convenu à ma faire confier à commandement et la Direction de nos affaires en Afrique. Je le sais, je m'en souviens et j'apprends toute l'étendue de l'engagement moral que j'ai contracté envers tous ceux qui m'ont porté à ce poste que je n'ai pris qu'à cause de la gloire attachée au succès d'une grande création. Je ne recule pas devant les obstacles qu'elle présente ici, parce que je les connais et que j'ai combé le terrain; mais je pourrais bien me laisser de ceux qui seraient d'une autre nature, et pas du tout, si je puis m'exprimer ainsi, indigènes.

Regardez de votre pensée l'idée que je n'ai que des projets de guerre, d'attaque contre les tribus, c'est à dire de destruction. Je suis et je le suis par expérience que a n'est pas ainsi qu'on conquiert qu'on colonise, qu'on protège. Je ne considère l'emploi des armes que comme moyen de protection et je n'en fais usage que le plus rarement qu'il m'est possible et lorsqu'il y a nécessité absolue.

Cette nécessité est venue aujourd'hui et il faut s'y soumettre ou se considérer aux yeux de l'Europe, aux yeux des Arabes, aux nôtres peut-être.

Voilà, examinez bien mes rapports d'aujourd'hui à Monsieur le Ministre de la Guerre, les pièces qui accompagnent ces rapports, et vous verrez qu'il y a nécessité absolue de faire l'expédition de Constantinople avant la fin du mois d'octobre, autrement nous serons abandonnés par une armée de tribus qui sont entre Bône et Constantinople ou au sud de cette dernière ville.

Monsieur le Ministre de l'Instruction publique

Les dispositions des troupes sont excellentes: elles nous  
permettent d'agir, paria qu'elles craignent d'être abandonnées et  
et exécutent avec effet le plan de la Volie d'Ahmed Bey. Elles sa-  
vent d'instinct que cette expédition n'est pas plus difficile  
dans la saison des pluies qui arrive en Novembre.

J'ai donc à Monsieur le Ministre de la Guerre  
pour qu'il porte au complet promis de dix mille hommes  
les troupes de Bone. Je lui dis que de soins de Jusseuf nous  
ont procuré quinze cents mulets pour les moyens de transport  
que nous allons échelonner nos troupes au fur et à mesure de  
leur arrivée entre Bone et Ghelma. C'est à dire que la tête  
ne sera qu'à seize lieues au plus de Constantine, lorsque le  
mouvement définitif commencera et qu'ainsi, après l'être  
revenu à Ghelma on n'aura que trois journées à faire pour  
l'infanterie et les équipages. La cavalerie légère (arabe) entre-  
ra Constantine dès le second jour.

Je réclame l'envoi prompt des troupes et j'ai  
envoyé mon Secrétaire Monsieur de Rancé, à cet effet  
à Paris.

Je demande des fonds d'influence à la Dispo-  
sition du Conseil d'Administration pour mettre le Bey Jusseuf  
à même de conserver ce qu'il a obtenu pour le service de la  
France.

Je demande enfin qu'on ne cesse faire pour  
en finir, assurer la tranquillité, faire marcher la création, et  
me retirer dès que les choses seront en bonne voie de succès, ce  
que je désirerai de tous mes moyens, comme je l'appelle de  
tous mes vœux.

Après mes honoraires  
W. de Clermont